SÉPARATION AVEC MAINTIEN AU DOMICILE COMMUN



20 FÉVRIER 2025



SÉPARATION ET MAINTIEN AU DOMICILE COMMUN

Situation de maintien au domicile

La séparation avec maintien au domicile commun est fréquente dans les situations conflictuelles ou financières, nécessitant un traitement spécifique.

Impact sur les aides au logement

Cette situation est assimilée à une colocation, influençant directement le calcul des aides au logement telles que AL et APL.

Importance des informations clés

Tout repose sur une règle simple : qui est titulaire du bail ?

CAS N°1 : CO-TITULAIRES DU BAIL

Co-titularité du bail

Les ex-partenaires sont considérés comme colocataires après séparation même s'ils paient différemment le loyer.

Partage du montant du loyer

Le montant du loyer est divisé par deux pour chaque occupant afin de calculer les droits aux aides au logement.

Révision des droits d'aide

Les droits à l'AL ou à l'APL sont ajustés dès le mois de la séparation pour l'allocataire conservant le dossier.

Nouvelle demande individuelle

L'autre personne peut déposer une demande d'aide au logement individuelle après la séparation.

RSA / PPA

En l'absence d'enfant ou d'obligation alimentaire : 👉 pas d'impact significatif

👉 **Le partage du loyer s'applique même si un seul paie le loyer**



CAS N°2 : UN SEUL TITULAIRE DU BAIL

Titularité unique du bail

Seul le titulaire du bail ou du prêt peut bénéficier de l'aide au logement, conformément à la réglementation.

Droits exclusifs au titulaire

L'ex-conjoint :
❌ Aucun droit à l'aide au logement
❌ Même en cas de participation au loyer

Importance d'une explication claire

Une communication claire est essentielle pour éviter les incompréhensions entre allocataires et organismes.

RSA/PPA

Paiement du loyer par l'ex-conjoint entièrement ou en partie

👉 Deux cas :

✔️ Cadre légal (mariés ou avec enfants communs) → Montant pris en compte dans la DTR en tant que pension alimentaire

✔️ Aide sans obligation légale → Traitement spécifique → Pas systématiquement retenue

